

À tous les Cols blancs de Kirkland

Hausse salariale

Les représentants patronaux de la Ville de Kirkland nous ont informés de l'intention de l'employeur de vous octroyer une augmentation salariale de 2 % à compter du 1^{er} janvier 2014.

À première vue, c'est une excellente nouvelle. Il vous faut toutefois savoir que cette initiative, l'employeur l'a prise de son propre chef, c'est-à-dire sans la négocier avec la partie syndicale. De plus, cette augmentation de 2 % ne correspond pas aux demandes formulées dans le projet de convention collective que vous avez adopté en assemblée générale extraordinaire le 9 septembre.

Placés devant un fait accompli plutôt inhabituel, nous avons demandé à nos interlocuteurs d'encadrer cette hausse salariale par l'intermédiaire d'une lettre d'entente dont nous devrions lui soumettre

le texte dans le courant de la semaine.

En procédant ainsi, nous nous assurons que si l'augmentation obtenue au terme de la négociation de votre convention collective est plus élevée, l'employeur vous paiera rétroactivement la différence.

En terminant, nous voulons vous mentionner qu'il y a eu un changement de garde au sein de votre équipe de négociation à la faveur de la tenue des élections générales syndicales du 2 octobre. En effet, Élias Rima est devenu directeur syndical, prenant la succession de Marie-Josée Audy.

Nous aimerions en profiter pour féliciter monsieur Rima pour sa récente élection et remercier madame Audy pour son implication dans les activités du comité.

